



# ➤ Rapport d'activité 2009

**Artigueloutan**

**Billère**

**Bizanos**

**Gan**

**Gelos**

**Idron**

**Jurançon**

**Lée**

**Lescar**

**Lons**

**Mazères-Lezons**

**Ousse**

**Pau**

**Sendets**



## Pau Porte des Pyrénées

➤ Deuxième agglomération d'Aquitaine par la taille, située à égale distance de Bordeaux, Toulouse et Saragosse, la CDA Pau-Pyrénées offre un cadre de vie privilégié à ses habitants et aux entreprises de son territoire.

**Date de création :** 1<sup>er</sup> janvier 2000

**Superficie :** 182,5 km<sup>2</sup>

**Population :** 150 000 habitants

### Compétences exercées en 2009

#### Compétences obligatoires

- l'aménagement de l'espace communautaire et les transports urbains
- le développement économique
- l'équilibre social de l'Habitat sur le territoire communautaire
- la politique de la Ville

#### Compétences optionnelles

- la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- la voirie d'intérêt communautaire
- les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

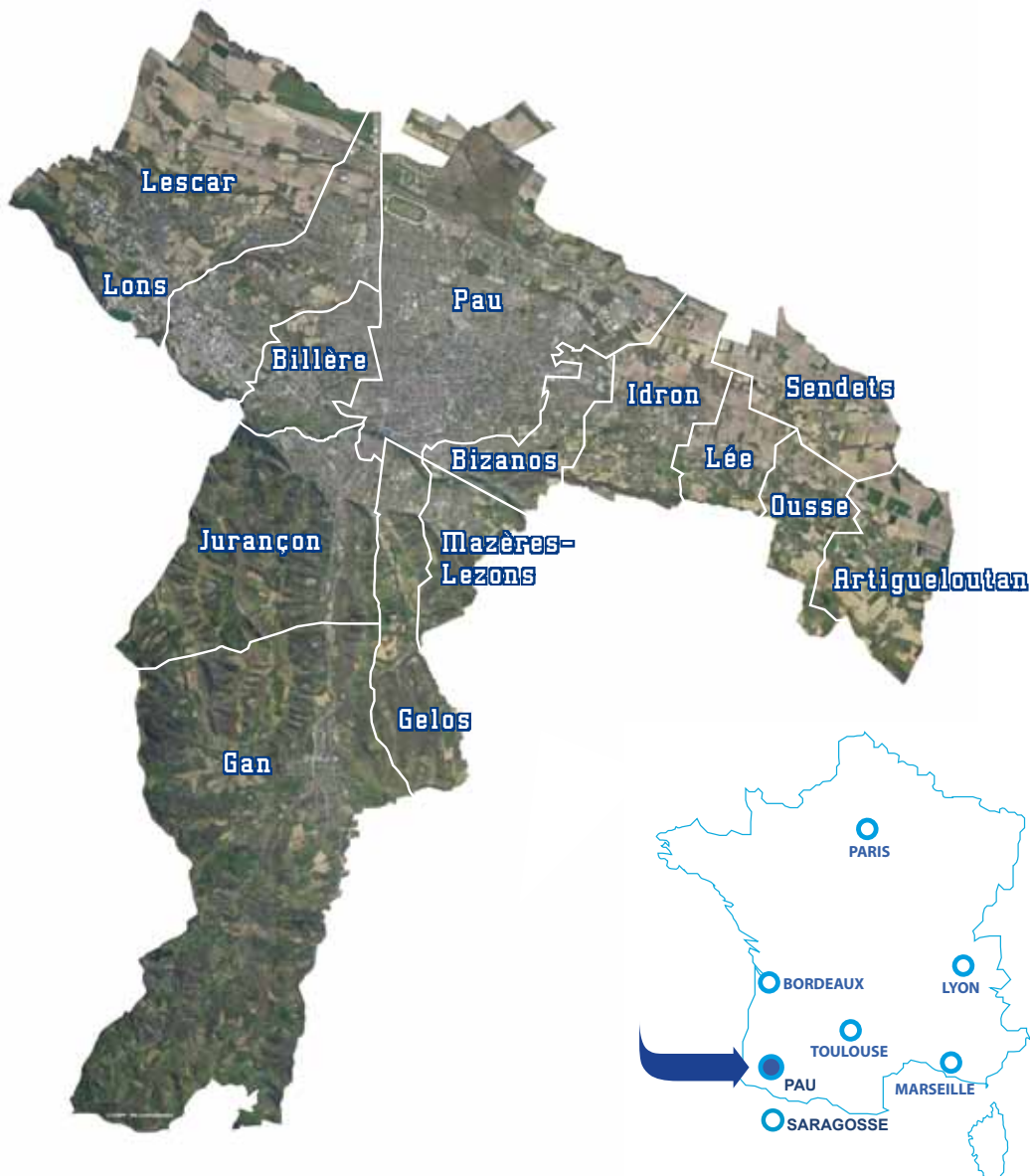
#### Compétences librement choisies

- les projets touristiques d'intérêt communautaire
- Internet et les Technologies de l'Information et de la Communication

**La liste exhaustive des compétences figure dans les statuts de la Communauté d'Agglomération, consultables sur le site internet : [www.agglo-pau.fr](http://www.agglo-pau.fr)**

### 14 communes

Artigueloutan  
Billère  
Bizanos  
Gan  
Gelos  
Idron  
Jurançon  
Lée  
Lescar  
Lons  
Mazères-Lezons  
Ousse  
Pau  
Sendets



# Edito



En 2009, à l'aube de son dixième anniversaire, la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées a dressé le bilan d'une décennie au service d'un territoire et de ses habitants pour mieux se projeter dans l'avenir.

Au cours de toutes ces années, nous avons travaillé à améliorer le service public au quotidien au plus proche de tous les habitants de l'Agglo : les transports, la collecte des déchets, les repas collectifs avec la cuisine communautaire, l'offre culturelle, l'attractivité de notre territoire pour les entreprises, le très-haut débit pour tous... Que de chemin parcouru...et encore tant à faire : transports en commun en site propre, aménagement de nouvelles zones économiques, logement social, etc.

L'année 2009 a permis de poser les fondations d'un nouveau projet qui permettra à l'agglomération d'avancer vers une communauté de destin et de trouver sa véritable place et dimension dans le concert des territoires européens.

Réforme des collectivités territoriales, réforme fiscale, réforme des institutions... nous vivons une période de profonds bouleversements où Pau confortera son positionnement stratégique au cœur de trois métropoles importantes, Bordeaux, Toulouse et Saragosse.

C'est ensemble, avec les communes de l'agglomération, au sein du Pays du Grand Pau, que nous relèverons ce défi : faire de notre agglomération la Porte des Pyrénées.

# Sommaire

- P 2 : Présentation du territoire
- P 3 : Sommaire - Edito
- P 4-5 : Conseil communautaire
- P 6 : Présentation du fonctionnement de l'institution
- P 7 : Organigramme
- P 8-9 : Développement durable
- P 10-16 : Services à la population
  - p 10-11 : gestion des déchets
  - p 12-13 : assainissement
  - P 14-15 : culture
  - P 16 : restauration communautaire
- P 17 : Les actes forts de 2009
- P 18-19 : Déplacements
- P 20-21 : Habitat
- P 22 : Politique de la ville
- P 23-25 : Animation et promotion du territoire
- P 26-27 : Développement économique et enseignement supérieur
- P 28 : Opérations d'aménagement
- P 29 : Urbanisme réglementaire
- P 30-31 : Finances
- P 32 : Ressources humaines
- P 33 : Achats et marchés publics
- P 34 : Communication
- P 35 : Glossaire des sigles



➤ Le Conseil Communautaire comprend 78 délégués et un Bureau qui rassemble, auprès de la Présidente, 13 Vice-Présidents.

## ARTIGUELOUTAN

Michèle LABAN-WINOGRAD

Jean-Claude PRADOUX

### Suppléants :

Alain GUILHEMJOUAN

Georges POUBLAN

## BILLERE

Jean-Yves LALANNE

Jean-François MONTAUT

Julien PRAT

Andrée SAINT-CRICQ LOMPRES

Margot TRIEP-CAPDEVILLE

Alain CHAUTEAU

### Suppléants :

Christian PLANTE

Véronique DEHOS

Patrick CLERIS

## BIZANOS

André ARRIBES

Pierre SABIN

Françoise BUIL

### Suppléants :

Monique ESPELUSE

Philippe LAVERROU

## GAN

Jean-Michel TISSANIE

Alain DARZACQ

Denis BADIE

Cyril SOULE

### Suppléants :

Valérie CAMBON

Marie NOTEY

Gérard CREMON

## GELOS

André CASTRO

Jean-Claude CANTOUNAT

Emmanuel STOLL

### Suppléants :

Alain NOAILLES

Réjane SANTELLI

## IDRON

Annie HILD

André NAHON

Benjamin CLAVERIE

### Suppléants :

Henri TOUBERT

Philippe METHION

## JURANCON

Michel BERNOS

Jean-Marc GRUSSAUTE

Serge MAUCOR

Bernard FOURNIER

### Suppléants :

Robert AUBRUN

Janine DUFAU

René LAHILLONNE

## LEE

Pierre DOMENGE

Gérard GUILLAUME

### Suppléants :

Catherine GUILLEMOTEAU

Bernadette SANNIER

## LESCAR

Christian LAINE

Joël GRATACOS

Michel AGUER

Francis CHAUVELIER

Antonin LE CORNO

Jean-Claude SELIEZ

### Suppléants :

Jean-Michel BALEIX

Jean-Claude SETIER

Anne-Marie TECHENE

## LONS

James CHAMBAUD

Jean-René BELLOQC

Jean-Pierre GARGUIL

Philippe DUBOURG

Nadia PANSIER-SOUCAZE

Jean-Claude MATHIEU

### Suppléants :

Henri-Jean LEZE

Jean-Claude LARRAZET

Florence PAU

## MAZERES-LEZONS

Monique SEMAVOINE

François GAY

### Suppléants :

Nicole LE DIEU DE VILLE

Laurent JOUANLONG

## OUSSE

Jean-Claude BOURIAT

Sylvie ZEROUAL

### Suppléants :

Jean-Pierre SOMPROU

Claire PUPION

## PAU

Martine LIGNIERES-CASSOU

André DUCHATEAU

Odile DENIS

Frédéric FAUTHOUX

Stéphanie MAZA

Olivier DARTIGOLLES

Danièle IRIART

Bernard LACLAU-LACROUTS

Anne CASTERA

Jean-François MAISON

Latifa ABOUSLEIMAN

Jérôme MARBOT

Simone RODDE

Marc JUBAULT-BREGLER

Nicole JUYOUX

Pascal BONIFACE

Claudy LAGREZE

Adoum ISSEINI

Frédérique LERBET-SERENI

Nathalie CABANNES

Louis DE FONTENELLE

Anne BERNARD

Alain LAVIGNOTTE

Jean-Michel CANTON

Alain LACRAMPE

Hélène LEROU-POURQUE

Alain PEDEUTOUR

Frédérique ESPAGNAC

Thomas HUERGA

Patrick BORBON

Guillaume DESCORPS

Yves URIETA

Eurice BLED

### Suppléants :

Danielle RAUCOULES

Martine HADIDA

Mina LABAT-CHAHID

Chantal MANESCAU

Jean-Pierre CASTY

Alain ARRAOU

Véronique LIPSOS-SALLENAVE

## SENDETS

Michel PLISSONNEAU

Francis POURTAU

### Suppléants :

Jean-Marc PEDEBEARN

Jean-Marc NOUGUE



Martine  
Lignières-Cassou  
Présidente



Michèle  
Laban-Winograd  
1<sup>ère</sup> Vice-Présidente



Jean-Yves  
Lalanne  
2<sup>ème</sup> Vice-Président



James  
Chambaud  
3<sup>ème</sup> Vice-Président



Christian  
Laine  
4<sup>ème</sup> Vice-Président



Michel  
Bernos  
5<sup>ème</sup> Vice-Président



Jean-Michel  
Tissanié  
6<sup>ème</sup> Vice-Président



André  
Arribes  
7<sup>ème</sup> Vice-Président



Annie  
Hild  
8<sup>ème</sup> Vice-Présidente



André  
Castro  
9<sup>ème</sup> Vice-Président



Monique  
Sémavoine  
10<sup>ème</sup> Vice-Présidente



Jean-Claude  
Bouriat  
11<sup>ème</sup> Vice-Président



Pierre  
Domengé  
12<sup>ème</sup> Vice-Président



Michel  
Plissonneau  
13<sup>ème</sup> Vice-Président

### ➤ Le mode d'élection des conseillers communautaires :

Les habitants des 14 communes élisent leurs conseillers municipaux tous les 6 ans. Chacun des Conseils Municipaux élit ses représentants au sein du Conseil Communautaire parmi ses membres.

Le nombre de délégués communautaires par commune a été fixé par les statuts à raison de :

- 2 délégués jusqu'à 3 500 habitants
- 3 délégués de 3 500 à 5 000 habitants
- 4 délégués entre 5 et 10 000 habitants
- 6 délégués entre 10 et 20 000 habitants
- 42 % des sièges pour la Ville de Pau

Le Conseil Communautaire est au total composé de 77 conseillers titulaires et 41 suppléants.

# ➤ Présentation de l'institution

**Martine Lignières-Cassou, Présidente de la CDA Pau-Pyrénées, préside toutes les commissions. Elle est secondée par des vice-présidents.**

## Bureaux «thématiques» en 2009

- 24 février      - 9 octobre      - 2 novembre  
 - 11 juin        - 12 octobre     - 23 novembre  
 - 24 juillet     - 22 octobre     - 27 novembre

## Conseils communautaires en 2009

- 16 février      - 24 juin  
 - 18 mars        - 1<sup>er</sup> octobre  
 - 6 mai            - 11 décembre

COMMISSIONS	VICE-PRESIDENT(E)S	DATES DES REUNIONS
Administration générale - finances	Annie HILD Alain LAVIGNOTTE	9 mars, 17 juin, 10 septembre, 10 novembre
Affaires sociales – politique de la ville – prévention de la délinquance - jeunesse	Christian LAINE	20 janvier, 11 mai, 26 novembre
Aménagement de l'espace	André ARRIBES – Michèle LABAN-WINOGRAD	26 mars, 19 mai, 11 juin, 7 juillet, 28 juillet, 10 septembre, 10 novembre, 24 novembre (mixte habitat), 3 décembre (mixte habitat), 7 décembre (mixte habitat), 8 décembre (mixte économie)
Culture	Julien PRAT Hélène LEROU-POURQUE	23 janvier, 26 février, 8 avril, 3 juin, 11 septembre, 9 novembre
Déplacements urbains voirie	Jean-Claude BOURIAT – Pascal BONIFACE	20 janvier, 10 février, 27 février, 24 mars, 9 juin, 8 septembre, 17 novembre
Développement économique – emploi – économie sociale et solidaire urbanisme commercial	Michel BERNOS – Odile DENIS	19 janvier, 26 mars, 20 mai, 13 octobre, 8 décembre (mixte aménagement de l'espace), 17 décembre
Energie	Jean-Michel TISSANIE Michel PLISSONNEAU	19 mars, 9 juillet, 19 novembre
Environnement - assainissement	Jean-Michel TISSANIE Marc JUBAULT-BREGLER	15 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 22 avril, 13 mai, 10 juin, 9 septembre, 14 octobre, 13 novembre, 9 décembre
Grands projets – politiques contractuelles		
Habitat – gens du voyage	Danièle IRIART – Michel PLISSONNEAU	12 février, 6 mars, 19 mai, 26 mai, 9 septembre, 27 octobre, 3 décembre, 24 novembre (mixte aménagement de l'espace), 3 décembre (mixte aménagement de l'espace), 7 décembre (mixte aménagement de l'espace)
Relations transfrontalières et coopérations	James CHAMBAUD – Jérôme MARBOT	
Sports	Jean-Yves LALANNE – Frédéric FAUTHOUX	27 mai, 8 septembre, 2 décembre
Technologies de l'information et de la communication	Jean-Yves LALANNE – Annie HILD	4 juin, 30 septembre, 6 novembre
Tourisme	Christian LAINE – Monique SEMAVOINE	
Travaux	André CASTRO – Jean-Claude BOURIAT	
Université – formation	Francis CHAUVELIER Frédérique LERBET-SERENI	18 juin, 22 octobre

# Organigramme général

**Députée-Maire de Pau, Présidente CDA**

MARTINE LIGNIÈRES-CASSOU

**DGS CDA et Ville de Pau**

Jean-Pierre CREMER

**Cabinet**  
Franck HEYDE-BETANCOURT (Directeur)  
Pierrick PERROT (Chef de cabinet)  
Catherine BOYER-DURRIEU (Directrice communication)

**Mission Inspection générale Audit**  
Evelyne LALANNE-COURRÈGES

**Mission intercommunautaire**

**Communication Protocole**  
Corinne LETUPPE

**Mission développement durable**  
Patrick CHAUVIN

**Renouvellement urbain**  
Marie DEFAY

**Ressources et pilotage**  
Anne-Laure DAVID

- Ressources humaines
- Finances et contrôle de gestion
- Conseil juridique et gestion du patrimoine
- Bâtiments et logistique
- Architecture
- Administration générale
- Achats et marchés publics
- Systèmes d'information

**Services à la population**  
Sophie HARISTOUY

- Vie urbaine**  
Hygiène, santé, sécurité, risques majeurs
- Gestion des déchets
- Structure en lien fonctionnel avec le pôle SMTD
- Parkings
- Assainissement
- Eau
- Structure en lien fonctionnel avec le pôle SMTB
- Vie sociale**  
Etat civil - citoyenneté
- Enfance, famille, jeunesse, social
- Vie associative, sport, animation
- Restauration communautaire
- Structure en lien fonctionnel avec le pôle CCAS

**Gestion du domaine public**  
Christian VALLET

- Ecoute domaine public
- Espaces verts
- Voirie entretien
- Eclairage public
- Propreté urbaine
- Occupation du domaine public :  
Réglementation / autorisations  
d'occupation  
coordination des travaux
- Surveillance du domaine public

**Développement et coopérations territoriales**  
Hugues VERRIER

- Développement économique enseignement supérieur PBC
- Affaires culturelles
- Animation et promotion du territoire
- Coopérations territoriales
- Ville d'art et d'histoire

Structures en lien fonctionnel avec le pôle  
**Office de tourisme de Pau**  
SEM Pau-Pyrénées  
GIP-DSU politique de la ville  
SEM Pau-Culture  
Société du Parc des Expositions

**Aménagement de l'espace**  
Eric MONCEYRON

- Urbanisme réglementaire
- Habitat
- Opérations d'aménagement
- Voirie et espaces publics
- Bureau d'études techniques voirie
- Déplacements

Structures en lien fonctionnel avec le pôle  
**Béarnaise Habitat**  
Office Palois Habitat  
STAP  
SMTU

**LEGENDE**

- Services ville de Pau
- Services CDAPP
- Services communs ville de Pau et CDAPP
- Structures en lien fonctionnel avec le pôle



➤ Le développement durable est désormais pris en compte dans tous les projets et actions de la collectivité.

## Action phare

### Mise en place de la Mission Développement Durable (MDD)

➤ Issue du redéploiement de l'ancienne direction de l'environnement, la mission développement durable est aujourd'hui un acteur incontournable dans la collectivité. Les instances de gouvernance de la Mission ont été mises en place avec notamment la création d'un comité de pilotage regroupant les élus titulaires des délégations ayant trait au développement durable et l'instauration des modes de fonctionnement avec les pôles issus de la réorganisation des services. L'année 2009 a déjà vu s'ouvrir de nombreux chantiers : lancement de la réflexion sur le Parc Naturel Urbain, de l'Agenda 21 et de la sensibilisation des agents de la collectivité au développement durable, actions en faveur de la biodiversité et de l'énergie. Un chargé de mission Agenda 21 est venu compléter l'équipe en place en cours d'année.

## Faits marquants en 2009

### ➤ Plan de résorption des décharges sauvages

Plusieurs sites de l'agglomération ont fait ou font encore l'objet d'importants dépôts illicites de déchets. Ces sites ont été recensés en 2008 par la CDA Pau-Pyrénées et le Conseil Général. Si une grande majorité peut être traitée directement par les communes par simple nettoyage, 10 d'entre eux doivent bénéficier d'un diagnostic environnemental préalable permettant de définir le mode de réhabilitation le plus adapté aux enjeux et contraintes du site. C'est la mission qui a été confiée cette année au cabinet CGA. Les travaux de réhabilitation préconisés seront ensuite réalisés au cas par cas suivant les attentes des propriétaires des terrains et pilotés par la CDA Pau-Pyrénées qui assure une part de financement des opérations (17,5%) en complément du dispositif d'aide ADEME/Conseil Général (65%).

Le projet de réhabilitation de l'ancienne décharge municipale de Gan est à l'étude et devrait être réalisé en début d'année 2011.

Plusieurs sites recensés sont situés à proximité des berges du Gave de Pau, leur réhabilitation interviendra dans le cadre du projet de Parc Naturel Urbain.

### ➤ Mission « rivières »

La gestion et l'entretien des rivières n'est pas une compétence de la CDA Pau-Pyrénées. Toutefois plusieurs missions de l'agglomération sont en

lien direct avec cette dernière : assainissement, gestion des eaux pluviales, aménagement, paysage, biodiversité ... Or le territoire communautaire est traversé par un linéaire important de cours d'eau, du Gave au plus petit des ruisseaux dont une grande majorité ne dispose d'aucun gestionnaire identifié.

Partant de ce constat, la CDA Pau-Pyrénées a missionné un ingénieur pour identifier comment mieux structurer les maîtrises d'ouvrages « Rivières » sur le territoire communautaire. Cette mission a abouti à l'idée d'un Syndicat Mixte à l'échelle des bassins versants de tous les cours d'eau qui traversent l'agglomération et qui intégrerait les quelques structures déjà existantes et les communes concernées.

Cette idée de Syndicat Mixte a été reprise en fin d'année par le Syndicat du Gave de Pau à l'échelle du bassin versant des affluents du Gave. La mission va donc évoluer en 2010 vers un accompagnement des structures dans la définition des compétences et statuts de ce nouvel outil.

### ➤ Eco-responsabilité et formation des agents

Initiée dès 2004 à la CDA Pau-Pyrénées, la politique d'éco-responsabilité des services continue son développement.

### Via les marchés

Ainsi en 2009, 48 marchés ville et 77 marchés Agglo ont été relus et amendés par la MDD pour y intégrer des éléments en faveur du dévelop-

pement durable (clauses de gestion des déchets, utilisation d'éco-matériaux, ...). 12 690 heures de travail ont pu être confiées à des personnes en difficulté d'insertion grâce à la clause d'insertion, soit 66 % d'augmentation par rapport à 2008. Ces heures ont permis à 12 personnes de sortir du dispositif d'insertion (CDI, CDD de plus de 6 mois et formation qualifiante), soit 23 % des personnes qui ont bénéficié de la clause d'insertion.

### Via l'évolution des pratiques quotidiennes

De la généralisation du papier recyclé à l'usage des carafes d'eau (plutôt que des bouteilles en plastique) en salles de réunion, en passant par la mise à disposition de vélos électriques et de salles de visio-conférence, **les pratiques internes** évoluent vers plus de durabilité et touchent de plus en plus le quotidien des agents.

Pour que la démarche soit bien accueillie et mieux comprise par les agents, un programme de sensibilisation a débuté en septembre 2009. Il concernera progressivement tous les agents de la Ville et de l'Agglomération quel que soit leur grade et leur métier. Il a été conçu en lien avec le CNFPT pour donner à chacun une définition commune du « développement durable » et l'inciter à être acteur du développement durable en proposant / relayant des actions concrètes qui seront valorisées dans le cadre de la démarche Agenda 21 en cours.



### ↳ Lancement de l'Agenda 21

Lancé officiellement par délibération du Conseil communautaire en juin 2009, l'Agenda 21 est une démarche de planification stratégique qui a pour objectif d'intégrer le développement durable dans l'ensemble des pratiques et des politiques de la collectivité. Véritable outil de mise en cohérence de l'action publique locale, il associe élus, services et acteurs du territoire dans une démarche de concertation.

Après une phase de sensibilisation des services et des élus au développement durable, le deuxième semestre a principalement été concerné à la réalisation d'un diagnostic partagé qui a permis d'identifier près de 250 enjeux pour l'avenir du territoire.

### ↳ Lancement des études sur le projet de Parc Naturel Urbain du Gave

L'enjeu du projet démarré en septembre 2009 est de définir et partager un projet de valorisation des 400 ha de nature constitués par le Gave de Pau et ses berges. Gestion et valorisation des milieux naturels, qualité de l'eau, ouverture de la Ville sur le Gave, développement responsable des sports de pleine nature, maintien d'une activité agricole de proximité sont les axes directeurs du projet. 2 cabinets d'études ont été missionnés, le premier ayant vocation à établir le schéma directeur d'aménagement du parc naturel urbain, le second à étudier plus spécifiquement la faisabilité technico-économique d'une baignade publique à filtration biologique.

### ↳ Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables

L'année 2009 a été marquée par l'adoption par l'assemblée communautaire d'une dispositif en faveur de la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux. Un poste **d'économe de flux** mutualisé entre les 14 communes membres et la CDA Pau-Pyrénées a ainsi été créé avec pour première mission la mise en place de la comptabilité énergétique. En complément, la CDA Pau-Pyrénées a été à l'initiative d'un groupement de commandes avec les communes pour réaliser un conseil d'orientation énergétique et une première série de diagnostics des bâtiments : près de 150 bâtiments publics seront ainsi audités en 2010.

Au titre des énergies renouvelables, la Mission Développement Durable a continué à apporter son appui aux communes. Deux appels à investisseurs ont été lancés pour l'installation de centrales photovoltaïques sur les bâtiments communaux et sur le parking du Zénith à Pau. Les projets de chaufferie bois ont été confirmés et 2010 devrait constituer l'année de mise en oeuvre opérationnelle de premiers projets.

On notera enfin que la thermographie aérienne réalisée dans le cadre de l'opération Plaisir d'Habiter a reçu un vif succès lors de sa présentation sur le stand de la Foire Exposition, puis de l'exposition itinérante dans les communes.

## Perspectives 2010

↳ Poursuite des investigations relatives à l'aménagement du Parc Naturel Urbain du Gave de Pau, à la formalisation de la stratégie de développement durable et l'élaboration du programme d'actions de l'Agenda 21.

↳ En matière d'énergie, concrétisation des réflexions initiées en 2009 et mise en place, aux côtés des services opérationnels, d'une stratégie d'actions en vue de la hiérarchisation des travaux et du financement de la politique de maîtrise de la demande en énergie.

↳ En terme d'éco-responsabilité, développement des efforts engagés, grâce notamment à la sensibilisation importante des agents.

↳ Entrée en phase opérationnelle du plan de résorption des dépôts sauvages avec le lancement des premières réhabilitations de sites.



## Faits marquants en 2009

➤ **Bons résultats du baromètre d'opinion sur la collecte** à partir d'un sondage CSA effectué sur 500 personnes : satisfaction des usagers, connaissance du geste de tri et notoriété de la Communauté d'Agglomération en tant que collectivité gestionnaire de la collecte des déchets.

➤ Modification de la redevance spéciale : les professionnels produisant plus de 8 000 tonnes d'ordures ménagères par semaine ne sont plus collectés par la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées.

➤ **Mise en place du tri sélectif aux Halles de Pau.**

➤ Optimiser les collectes pour un service répondant aux besoins des habitants tout en permettant une meilleure maîtrise des coûts pour la collectivité.

➤ Création de l'Eco-parlement des jeunes à l'échelle du Syndicat Mixte du Traitement des Déchets.

➤ Lancement des travaux de reconstruction de la déchetterie de Pau, incendiée fin 2007.

➤ Réalisation de l'Avant Projet Définitif pour les nouveaux locaux du service de gestion des déchets qui sera regroupé sur un seul site, avenue Larribau à Pau. Les travaux doivent avoir lieu en 2011 pour une installation du service dans les nouveaux locaux en 2012.

➤ Autorisation de programme de renouvellement des bennes : 3 millions d'euros seront investis sur 4 ans.

➤ Choix d'un scénario pour l'optimisation des collectes.

## Action phare

### Validation d'un scénario d'optimisation des collectes

Confrontée à l'augmentation de la production de déchets, la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées a envisagé de nouvelles pratiques qui garantissent à long terme la préservation à la fois économique et environnementale de notre lieu de vie.

Le nouveau dispositif de collecte validé par les élus s'inscrit dans une démarche de développement durable et vise à assurer une meilleure qualité de service pour les habitants. Il répond à plusieurs objectifs :

- adapter les collectes aux volumes de déchets produits
- maîtriser les coûts de traitement des déchets
- préserver notre environnement en limitant notre impact sur celui-ci
- améliorer la sécurité des agents et des usagers

#### Principaux axes de ce scénario d'optimisation

- la collecte des ordures ménagères dans les pavillons aura lieu 1 fois par semaine
- la collecte des emballages ménagers recyclables aura lieu tous les 15 jours et se fera dans un bac jaune (en remplacement du sac jaune)
- déploiement des points de regroupement pour les ordures ménagères en centre-ville.
- la collecte du verre se fera désormais dans les bornes à verre pour tous les habitants.
- suppression des marches arrières dans les impasses : achat de 2 petites bennes et installation de points de regroupement en entrée d'impasse.

Le déploiement de ce scénario a débuté en septembre 2010.

## Chiffres clés en 2009

**- 0,31 %**

pour la 1ère fois, le tonnage des ordures ménagères collectées est à la baisse, soit **85 250** tonnes en moins

**+ 20 %**

c'est la progression du nombre d'animations dans les écoles, soit **1750** élèves sensibilisés

**46**

c'est le nombre de visites de Cap Ecologia par différents groupes scolaires

Déchets	Tonnage	Evolution par rapport à 2008
Ordures ménagères en porte à porte	40 195	- 3,86 %
Déchetterie	21 600	+ 9 % (ouverture de la déchetterie recyclerie Emmaüs Lescar-Pau)
Biodéchets	10 720	- 5 %
Encombrants et branches	1 608	3,20 %
Déchets recyclables	11 355	- 0,40 %



## Perspectives 2010

➤ Le budget de la collecte des déchets deviendra un budget annexe afin de mieux mesurer le coût du service.

➤ Dès septembre 2010, déploiement progressif du scénario d'optimisation à l'échelle des 14 communes, après une phase pilote de 3 mois dans un quartier de Pau.

➤ Lancement de l'étude sur la collecte des biodéchets des professionnels.

➤ Lancement d'un marché de communication déchets et réalisation d'un guide du tri.



Construction du bassin Galas à Billère

➤ Construire de nouveaux réseaux d'assainissement et réhabiliter les anciens. Améliorer les ouvrages d'épuration.

## Faits marquants en 2009

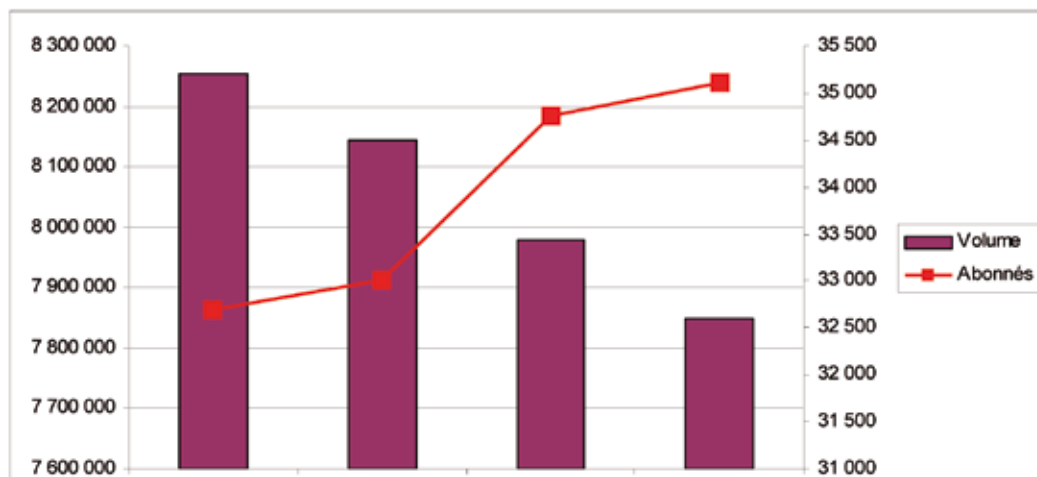
### ➤ De gros travaux

- Construction de bassins de rétention (Gelos, Billère) et mise en séparatif des réseaux pour aboutir à un renforcement hydraulique du réseau
- Nombreuses inspections télévisées (notamment sur Billère, Lons et Lescar) afin de localiser les défauts du système de collecte
- Travaux de réhabilitation, d'extension et de remplacement de collecteurs sur l'ensemble du territoire

### ➤ Amélioration du fonctionnement de la Station d'épuration de Lescar

Les dépenses de renouvellement du matériel électromécanique se sont élevées à 100 000 € HT sur l'année.

### Prix de la redevance assainissement par m<sup>3</sup> d'eau consommée HT



## Les chiffres clés en 2009

**+ de 34 000**

c'est le nombre d'abonnés au réseau d'assainissement collectif

**60 000 m<sup>3</sup>**

d'eaux usées traitées par jour

**260**

installations d'assainissement autonomes contrôlées (60 % des installations contrôlées sont jugées conformes)

**920**

raccordements au réseau d'assainissement diagnostiqués

**700**

interventions sur le réseau

**2**

créations de bassins de rétention des eaux pluviales

### ➤ Contrôle des rejets non domestiques

130 conventions de déversement ont été signées. L'objectif est de maîtriser qualitativement et quantitativement les effluents générés par les établissements ayant une activité industrielle, commerciale ou artisanale. La maîtrise de ces rejets permet de protéger les réseaux d'assainissement, le fonctionnement des stations d'épuration et de garantir la qualité des boues.

### ➤ De bonnes performances

La performance épuratoire des stations de Gan et Lescar est conforme aux attentes de la Police de l'eau et des arrêtés préfectoraux. Les rendements moyens sont proches de 90 % sur les paramètres classiques.



Hydrocurage et nettoyage d'une partie du réseau

## Action phare Etude de zonage « eaux pluviales »

La maîtrise qualitative et quantitative des eaux pluviales est une obligation prescrite par le Code de l'Environnement. Elle vise avant tout à réduire les risques d'inondation afin d'assurer la protection des biens et des personnes. Mais au-delà de cette mission, il s'agit également de limiter les incidences hydrauliques, hydrologiques et hydrobiologiques des aménagements urbains sur les milieux naturels récepteurs de ces eaux.

Pour y parvenir, le service assainissement a fait réaliser un zonage d'assainissement pluvial qui définit les zones et les règles locales permettant de mieux maîtriser les flux ruisselés, complété par un schéma directeur d'assainissement pluvial qui a pour objectif de lister les aménagements structurants nécessaires, pour améliorer tant qualitativement que quantitativement la gestion des eaux pluviales et réduire le risque d'inondation par ruissellement sur le territoire.

Dans ce cadre, une étude spécifique a été confiée à la société Hydraulique Environnement et pilotée en concertation avec la Mission Inter Services de l'Eau (M.I.S.E.) pour la partie réglementaire.



Station Bartouilles à Gelos

## Perspectives 2010

- Poursuite des travaux et contrôles.
- Études hydrauliques sur les réseaux unitaires à l'occasion des schémas directeurs d'eaux pluviales.
- Suivi des grands projets de développement sur le territoire : orientations d'aménagement (ZAC, ouvrages structurants).
- Création d'une unité de traitement des graisses (3 000T/an).
- Diagnostic permanent du réseau d'assainissement.
- Prise en régie directe du contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif.
- Prise de la compétence optionnelle entretien et traitement des matières de vidange.



Avant concert au Pôle Culturel Intercommunal

➤ Diffuser la culture, sous toutes ses formes, sur l'ensemble du territoire et en faciliter l'accès à chacun.

## Faits marquants en 2009

➤ Fin du chantier de transformation de l'ancienne usine des tramways en pôle intercommunal de lecture publique et archives.

➤ Lancement du chantier de la Médiathèque Intercommunale à Dimension Régionale (MIDR) le 6 juillet 2009.

➤ Ouverture de la nouvelle salle de concert du Centre de Musiques Actuelles baptisée « La Route du Son », située aux Abattoirs à Billère, impliquant les acteurs principaux de ce secteur.

➤ Gratuité de l'abonnement au réseau des médiathèques permettant l'accès à tous les équipements de lecture publique de l'agglomération et le retour des documents en tout point du réseau

➤ 2<sup>ème</sup> édition de « Pau fête le livre » au Palais Beaumont du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2009.

➤ Premières œuvres produites dans l'espace public sur les communes de Jurançon, Billère et Pau ainsi que sur les hydrocureurs de la CDA Pau-Pyrénées dans le cadre de l'appel à projet du Pôle Culturel Intercommunal.

➤ Mise en place d'une réflexion sur le recentrage des Abattoirs sur l'art contemporain et les musiques actuelles.

➤ Arrivée de Christine Frémaux à la direction du Conservatoire Musique et Danse et création du cursus « danse contemporaine ».



Ancienne usine des tramways réhabilitée en Pôle Intercommunal de Lecture Publique et Archives

## Chiffres clés en 2009

**4 établissements (Pau, Billère, Jurançon, Lescar), soit 8 sites, pour le réseau de lecture publique :**

<b>104</b>	<b>303 983</b>	<b>70 000</b>	<b>16 459</b>	<b>796 958</b>
agents	documents en libre accès	documents patrimoniaux	emprunteurs actifs	prêts



### Pôle Culturel Intercommunal (PCI)



<b>10</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>4 509</b>
résidences de création organisées	artistes accueillis en résidence	projets organisés par le PCI ou en collaboration avec d'autres structures	partenariats menés dont de nouvelles collaborations	personnes venues assister aux événements proposés et/ou accueillis par le PCI.

### Conservatoire Musique et Danse à Rayonnement Départemental

<b>59</b>	<b>1 179</b>
professeurs	élèves inscrits dont <b>918</b> enfants et <b>261</b> adultes.



## Perspectives 2010

### ↳ Réseau de Lecture Publique, Archives, Patrimoine et MIDR

- Poursuite du chantier de la MIDR.
- Changement de nom pour le PILPA qui deviendra « l'Usine des tramways »
- Ouverture de l'Usine des tramways (ex-PILPA) rassemblant les services des archives et du patrimoine ainsi que la direction des affaires culturelles. Emménagement de ces équipes dans les nouveaux locaux au 1<sup>er</sup> semestre 2010.
- Réflexions sur la prise de compétence communautaire autour du livre et de l'écrit comprenant le réseau de lecture publique ainsi que l'organisation et le soutien aux manifestations littéraires.
- Projet de transfert de la Médiathèque de Lons à la CDA Pau-Pyrénées afin de développer le réseau des médiathèques.

### ↳ Pôle Culturel Intercommunal

- Poursuite des appels à projet « arts plastiques » dans l'espace public dans les communes de Gelos et de Gan.
- Réorientation du projet autour de l'art contemporain et des musiques actuelles, relance du projet de réhabilitation et affirmation d'une nouvelle identité.

### ↳ Conservatoire Musique et Danse à Rayonnement Départemental

- Développement de la programmation et des projets de coopération avec les autres écoles de musique de l'agglomération.
- Amélioration des modes de fonctionnement de l'établissement et réflexion autour du projet d'établissement.



➤ Préparer des repas équilibrés et variés pour les cantines, les centres de loisirs et les foyers culturels de l'agglomération ainsi que pour les services de portage à domicile déployés par certaines communes. S'assurer de la satisfaction des consommateurs.

## Faits marquants en 2009

➤ Poursuite de la **démarche de sélection de produits qualitatifs** dans le respect des nouvelles recommandations alimentaires des saisons et de l'environnement.

➤ Introduction dans les repas de **produits issus de l'agriculture biologique**.

➤ Intégration des recommandations relatives à la nutrition du 4 mai 2007, rendues obligatoires en 2010, dans les plans alimentaires.

➤ Proposition de repas à thèmes pour les enfants choisis en concertation avec les responsables animations des communes.

➤ **Poursuite des audits d'hygiène** dans les restaurants scolaires ainsi que des audits de service avec visite quotidienne et assistance technique.

➤ Fourniture des repas pour le portage à domicile assuré par les CCAS de Billère, Gan, Jurançon et Pau à partir de décembre 2009.

➤ 1 nouveau client : la crèche de Gan

## Action phare mise en place d'enquêtes de satisfaction

Ces enquêtes réalisées auprès du personnel d'encadrement dans les cantines vise à évaluer la popularité des plats servis. L'objectif pour le service de restauration communautaire est d'adapter au mieux le

repas des enfants en trouvant un juste équilibre entre la théorie de l'équilibre alimentaire et les retours sur le terrain.

## Chiffres clés en 2009

**1 899 465 €**

coût global pour l'achat des denrées

**1,47 €**

coût denrée moyen par repas

**985 128 €**

montant des recettes,

**1 290 947**

repas préparés dans l'année

**8000**

repas quotidiens :  
6 900 repas pour les cantines scolaires,  
300 pour les crèches,  
400 pour le portage à domicile,  
180 pour les maisons de retraite,  
220 pour les divers foyers

## Perspectives 2010

➤ Mise en place du nouveau référentiel en sécurité alimentaire : norme Iso 22 000 spécifique au domaine agroalimentaire en vue d'une certification.

➤ Actions éducatives dans le cadre du Plan National Nutrition santé en partenariat avec les différents usagers.

➤ Etudes prospectives de l'offre alimentaire dans la région dans le cadre de la démarche Agenda 21 élaborée par la collectivité.



# ➤ Les actes forts de l'année 2009

**Choix d'un nouveau délégataire pour le réseau de transports en commun au service une ambition affirmée : le développement des mobilités douces et le changement de comportements en matière de déplacements.**

**Ouverture du stade d'eaux vives Pau-Pyrénées, équipement unique en Europe par ses caractéristiques. A la fois pôle d'excellence sportive et équipement ouvert à tous, il a accueilli la première manche de coupe du monde de canoë-kayak en juin 2009.**

**Création du centre de simulation palois pour soutenir l'innovation et la compétitivité de notre territoire. Il permet aux PME et PMI locales dans le secteur de l'aéronautique de tester leurs produits avant fabrication.**

**Financement de 375 logements sociaux et permettre au plus grand nombre de se loger dans l'agglomération.**





➤ Offrir un service de transport public plus adapté, étendu et développer les mobilités douces.

## Faits marquants en 2009

### ➤ Approbation du schéma directeur vélo : 226 km d'aménagements supplémentaires à réaliser d'ici 2020

Le schéma directeur vélo propose un réseau qui favorise les déplacements utilitaires et qui priorise les axes les plus circulés.

Il établit un diagnostic des aménagements existants sur les communes de l'agglomération et vise à en augmenter le nombre en définissant des pistes d'actions afin de favoriser les déplacements à vélos, notamment les déplacements quotidiens.

Le diagnostic définit l'offre existante mais également ce qui fait défaut notamment pour avoir une continuité dans les itinéraires, important pour favoriser les déplacements quotidiens, que ce soit dans le sens nord/sud ou est/ouest.



En fonction des pratiques, des principaux flux de circulation, des multiples pôles générateurs de déplacements mais aussi en fonction de points durs sur certaines voies et de l'accidentologie, le schéma directeur met en lumière les axes à aménager en priorité, les aménagements et autres actions à mener, comme la multiplication des points de stationnement.

Le Schéma Directeur des Aménagements Cyclables a été approuvé en conseil communautaire le 6 mai 2009 et dans les conseils municipaux de Billère le 16 juillet, de Pau le 17 septembre, de Lons le 6 décembre et de Gan le 16 décembre 2009.

Plusieurs réunions avec les référents vélos issus des conseils municipaux des communes de l'agglomération ont eu lieu afin d'échanger sur les pratiques et les projets cyclables en cours sur chacun des territoires. Des réunions mensuelles avec l'association Pau à Vélo ont également eu lieu pour échanger sur les projets de réhabilitation, d'entretien et de création de voies intégrant le vélo.

### ➤ Signature d'une convention de partenariat avec le CDIE Béarn pour Car à pattes

Ce dispositif consiste à développer les trajets domicile-école par des adultes volontaires encadrant les écoliers. Il a été étendu aux communes de l'agglomération après avoir été expérimenté par la Ville de Pau.

### ➤ Suivi des gros chantiers d'infrastructures

- **Suivi des études ferroviaires** : participation aux études de l'Avant Projet Sommaire face au protocole d'intention sur la Ligne Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, Ligne Grande Vitesse Grands Projets du Sud-Ouest ; participation à la réalisation d'études fonctionnelles sur la Ligne Grande Vitesse Béarn Bigorre ; travail engagé avec la Région Aquitaine sur les démarches de contrats d'axes concernant les dessertes périurbaines (Trains Express Régionaux).

- **Suivi des chantiers de l'A65** et signature d'une convention de financement de l'échangeur Lescar.

## Action phare

### Choix d'un nouveau délégataire pour le réseau de bus

- Délibérations de la CDA Pau-Pyrénées, de la Communauté de communes du Luy de Béarn et des communes de Morlaàs, Uzein et Aressy, en octobre 2009, pour saisir le Préfet sur l'extension du Plan de Transports Urbains. Ouverture également d'une autorisation de programme pour l'acquisition d'un système de billettique.

- Choix, en décembre, du délégataire de service public pour l'exploitation du réseau de transports urbains de Pau-Pyrénées, du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2015. La STAP (devenue IDELIS) a remporté la délégation avec une offre ambitieuse et compétitive d'un point de vue économique, combinant une offre de bus renforcée, vélos en libre-service et autopartage, ce qui constitue une première en France. **Le nouveau réseau propose 45 % de services en plus, dessert 22 communes et complète son offre par l'auto-partage et le vélo en libre service, afin de développer les mobilités douces.**

- Décision de réaliser un projet de Transport en Commun en Site Propre sous forme de Bus à Haut Niveau de Service a également été prise, avec en première opération une ligne «hôpital-gare» passant par l'Université/Cité Administrative et les Halles/Médiathèque Intercommunale à Dimension Régionale. Le lancement de la concertation à ce sujet a débuté fin 2009.

- Lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de 44 bus sur 2010-2011-2012 (bus aux normes Euro 5 EEV, entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite).

- De multiples échanges ont eu lieu avec la commission intercommunale d'accessibilité sur les scénarii de mise en accessibilité des arrêts de transports en commun. Les efforts porteront en priorité sur les arrêts desservant les équipements de santé importants, les commerciaux.... tout en assurant un maillage équilibré du territoire.





➤ **Mettre en œuvre une politique de logement équilibrée et diversifiée pour répondre aux besoins de chacun.**

## Faits marquants en 2009

### ➤ Lancement de la 2<sup>ème</sup> version de Plaisir d'Habiter

Ce dispositif permet d'accorder des subventions pour réaliser des travaux d'économies d'énergie dans les logements. Le premier dispositif d'une durée de 5 ans étant arrivé à terme, le second dispositif a été lancé avec quelques modifications : baisse du niveau de revenus des ménages éligibles aux subventions, aide financière pour le diagnostic thermique accordée aux personnes ne pouvant bénéficier des subventions, visites de chantiers témoins, formation des artisans.

A l'occasion du lancement du second dispositif, une thermographie aérienne de tout le territoire a été réalisée. Les résultats ont été présentés à la Foire d'Automne de Pau en septembre 2009. Compte tenu du succès rencontré, une exposition itinérante a circulé dans les 14 communes de l'Agglo (15 jours par commune avec 4 demi journées de permanence de l'équipe d'animation de « Plaisir d'Habiter »). Intégrée au SIG communautaire, l'image thermo est depuis consultable dans toutes les communes et au centre Re-sources).

### ➤ Renforcement de Douceur d'habiter

Ce dispositif lancé par la CDA Pau-Pyrénées vise à résorber les situations de logements indignes et non-décents. L'année 2009 a été marquée par 3 actions :

- **Le partenariat avec le ministère public** afin d'utiliser l'action pénale comme outil de lutte contre l'habitat indigne et indécet. Ce partenariat devrait aider à solutionner les difficultés à résoudre les situations d'indécence des occupants qui sont vulnérables, les situations d'indignité voire d'insalubrité présentant des désordres graves et les mises en demeure pour infraction au Règlement Sanitaire Départemental restées sans effet. Dans ce cadre, 3 dossiers ont été ouverts en 2009.

- **La mise en œuvre du préfinancement des subventions publiques en faveur des propriétaires occupants modestes** par la signature le 7

août 2009 d'une convention tripartite entre la CDA Pau-Pyrénées, Procvivis et Urbanis. Procvivis assure à la fois des préfinancements de subventions et des prêts à taux minorés pour les ménages les plus modestes ; Urbanis assure le montage des dossiers administratifs et financiers. Dans ce cadre, 2 dossiers pour des propriétaires occupants ont été ouverts.

- **La mise en place d'une Maîtrise Oeuvre Urbaine et Sociale visant à favoriser une insertion durable dans le logement par la constitution de « réseaux Habitat Indigne »**

Cette mission a été confiée, début 2010, à l'Association l'Escale (avec Urbanis en sous-traitance) pour une durée de 2 ans. Il s'agit de mettre en œuvre une action d'accompagnement spécifique des publics concernés afin de trouver des solutions pérennes de sortie de situations de logement indigne. Le prestataire doit initier une démarche de soutien et de suivi des personnes en grande difficulté, dépourvues de réseau personnel relationnel, afin de les conforter dans leur sortie d'indignité et de réunir selon les cas un collectif d'acteurs concernés (services sanitaires, sociaux, juridiques, familiaux, bénévoles...) pour de mettre en cohérence leur interventions.

### ➤ Préparation de l'ouverture du Centre Re-Sources

En 2009, des travaux de rafraichissement dans l'ancien local France Telecom, place d'Espagne, ont eu lieu ainsi que la préparation de la signalétique confiée à une agence de communication. Ce centre d'informations, services et conseils sur l'habitat, les déplacements et l'énergie poursuit un double objectif : fonctionner d'une part comme une guichet unique pour les habitants de l'agglomération qui trouvent en un même lieu des informations sur ces 3 thématiques et des conseils sur leurs problématiques propres, et d'autre part assurer une visibilité aux services proposés par la CDA Pau-Pyrénées.

Re-sources a ouvert en mars 2010 et héberge les équipes opérationnelles des dispositifs Plaisir d'Habiter, Douceur d'Habiter, OPAH-RU, AIS ainsi que l'agence commerciale du réseau de transports urbains Idélis.

## Chiffres clés en 2009 pour Douceur d'Habiter

**65**

dossiers ouverts suite à un signalement concernant 125 logements

**93 140 €**

de travaux financés par l'Agglo et 551 218 € financés par l'ANAH

**31**

missions de relogement engagées

## » Aides à la pierre : 2 millions € affectés au logement social

La délégation des aides à la pierre par l'Etat permet à la CDA Pau-Pyrénées de gérer, à la place de de dernier, une enveloppe destinée à financer la construction et la réhabilitation de logements sociaux. En 2009, 375 logements HLM ont été financés, dont 288 en Prêt Locatif à Usage Social ou Prêt Locatif Aidé d'insertion et 87 sous forme de Prêt Locatif Social. Le montant des subventions utilisées pour financer ces logements s'élève à 2 140 000 € sur les crédits délégués par l'Etat et à 1 915 000 € sur les fonds propres de l'agglomération.

## » Des aides au logement pour les publics spécifiques

- **Logements des étudiants** : en vue de la reconstruction-démolition de la cité universitaire Corisande d'Andoins (457 logements), une convention de site a été élaborée en partenariat avec le Conseil Régional Aquitaine, le Rectorat, le CROUS, le CLOUS sur la base de 3 projets portés par un bailleur social sur des sites nouveaux :

- le site déjà existant de la cité Gaston Phoebus : construction d'une nouvelle résidence d'une capacité prévisionnelle de 180 logements sur une parcelle, propriété de l'Etat,

- le site des rues Latapie/Orphelines : construction d'une résidence d'une capacité prévisionnelle de 60 logements en centre-ville sur la parcelle de l'ancien CCAS de Pau, propriété de la ville de Pau,

- le site de l'avenue Honoré Baradat : construction d'une résidence d'une capacité prévisionnelle de 220 logements sur la parcelle de l'ancien groupe scolaire Coudères, propriété de la ville de Pau.

- **Gens du voyage** : lancement de la procédure d'appel d'offres pour l'attribution du volet social de la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale destinée à faciliter et accompagner l'offre de logements adaptés vers les familles souhaitant se sédentariser.

- **Logement en foyer pour personnes handicapées** : ce projet innovant mené par les associations « Habitat Jeunes Pau-Pyrénées » et « Vivre ma ville » vise à la construction de 30 logements destinés à la fois aux jeunes travailleurs et aux jeunes ayant un handicap intellectuel. En 2009, le projet a été finalisé, validé par le Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale et son plan de financement arrêté.

- **Hébergement d'urgence** : élaboration et lancement d'une procédure adaptée en vue d'une étude sur l'hébergement d'urgence sur le territoire de l'agglomération.

## » Vers l'élaboration d'un nouveau programme local de l'habitat

Un diagnostic a été réalisé en juin 2009 par l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées en prenant en compte les problématiques des déplacements, de l'environnement, de la politique de la ville, des économies, de l'urbanisme et en coordonnant ce travail avec les démarches SCOT et Agenda 21. Objectif : élaborer un nouveau PLH pour la période 2011-2016.

## » Aménagement de nouveaux quartiers

### - Lotissement Cîteaux à Pau

L'année 2009 a été consacrée à la modification du lotissement et à la conception de nouveaux lots d'habitat sur le boulevard de la Paix à Pau.

### - Zone d'habitat au centre bourg de Ousse

En collaboration avec le service habitat, l'année 2009 a été consacrée à la consultation d'un AMO qui doit piloter l'étude de faisabilité pour la réalisation d'une zone d'habitat en centre bourg de Ousse. C'est la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) qui a été retenue comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre d'une démarche d'une AEU.

## Perspectives 2010

### Douceur d'habiter

» Mise en cohérence et coordination dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées 2009 – 2014.

» Mise en cohérence et coordination des dispositifs d'aides déjà existants (« Plaisir d'habiter » et « OPAH-RU ») dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.

» Mise en œuvre d'un accompagnement de projet auprès des propriétaires occupants, cœurs de cible en 2010 avec présentation du dispositif dans chaque commune et communication spécifique.

» Renforcement du partenariat avec le ministère public.

### Aides à la pierre

» Signature d'une convention de site pour les projets de construction de logements étudiants et démarrage de la première opération avenue Honoré Baradat à Pau.

» Repérage sur la ville de Pau de 3 terrains susceptibles d'accueillir des familles de gens du voyage situées sur le terrain de l'avenue Alfred Nobel dans la perspective de sa fermeture et saisine des bailleurs sociaux pour débiter les études de faisabilité.

» Entrée des familles de gens du voyage dans les logements construits sur la commune d'Idron.

» Démarrage des travaux du projet de logement foyer pour personnes handicapées.

### Programme Local de l'habitat

» Définition des orientations stratégiques et des actions du nouveau Programme Local de l'Habitat en lien étroit avec les 14 communes et les acteurs de l'habitat sur le territoire de l'agglomération.

» Lancement d'une étude spécifique sur l'hébergement d'urgence.



➤ Lutter contre l'exclusion et soutenir les opérations, principalement mises en oeuvre par les associations, favorisant l'emploi, l'éducation et la revitalisation économique des quartiers en difficulté.

## Faits marquants en 2009

### ➤ 415 personnes accompagnées au sein du Club Emploi et Développement du Hameau (CEDH)

Le CEDH est une structure de proximité créée en 2005 qui s'adresse aux habitants et entreprises du quartier du Hameau, pour les questions de l'emploi et du développement économique. Sur les 415 personnes suivies, 144 sont nouvelles et ont sollicité le CEDH au cours de l'année 2009.

- 238 personnes accueillies à l'espace multimedia pour réaliser des démarches en lien avec leur recherche d'emploi.

- 2 cafés de l'emploi organisés afin de permettre la rencontre entre entreprises et candidats : 13 entreprises et 60 personnes ont participé, 71 % des premières et 64 % des seconds étant très satisfaits de ces contacts.

- création en octobre 2009 du service d'amorçage de projets «CitésLab». Objectifs : soutenir la création d'activités sur les quartiers du Hameau et de Saragosse, sensibiliser et informer les personnes à la création d'entreprise et l'esprit entrepreneurial, détecter les porteurs de projet potentiels et les orienter vers les structures d'accompagnement et de financement, inciter les porteurs de projets à s'inscrire dans la dynamique de rénovation urbaine de leur quartier et faciliter leur parcours.

**93**

personnes rencontrées  
(54% sur le Hameau,  
26% sur Saragosse)

**61**

porteurs de projet  
accompagnés

**26**

orientations vers les  
partenaires techniques

**6**

personnes  
ont créé  
leur activité

### ➤ Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Ce dispositif pour les demandeurs d'emploi les plus en difficulté de la CDA Pau-Pyrénées, en partenariat avec le Pôle Emploi, le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, la Mission Locale Pau Pyrénées, vise à permettre aux adhérents d'accéder à l'emploi durable.

**817**

personnes en  
accompagnement

**106**

personnes en sorties « positives » :  
85 dans un emploi durable,  
15 en formation qualifiante,  
6 créations d'entreprises

### ➤ Le Programme de réussite éducative (PRE)

Le Programme de Réussite Educative a connu en 2009 une année de transition. Durant l'année scolaire, les actions collectives du PRE ont concerné :

**220**

enfants en  
maternelle

**331**

enfants en  
élémentaire

**318**

enfants en  
collège

Au total, **10** actions ont été financées dans le cadre de ce programme.

\* Les partenaires sont l'Etat, la CDA Pau-Pyrénées, les communes de l'Agglomération, le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, le Conseil Régional d'Aquitaine et la Caisse d'Allocations Familiales.



➤ Développer l'attractivité de notre territoire par le soutien ou l'organisation de grands événements sportifs et culturels.

## Faits marquants en 2009

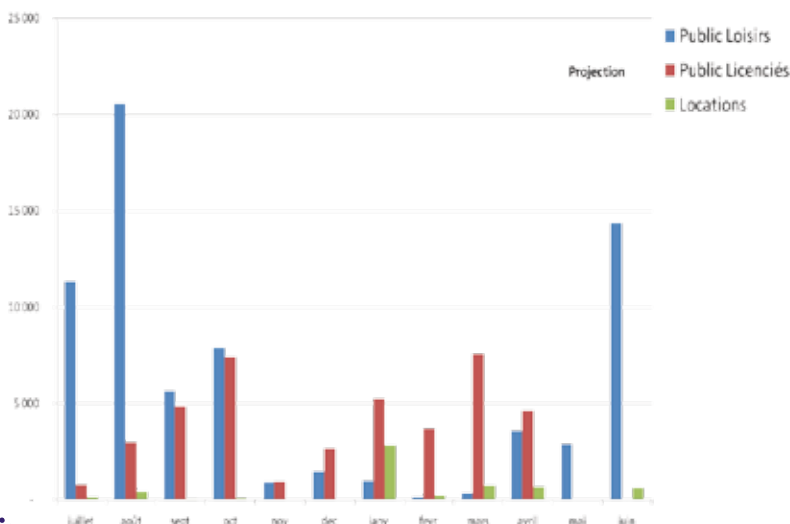
### ➤ Ouverture du Stade d'eaux vives Pau-Pyrénées

Avec ses deux plans d'eau calme et son parcours sportif offrant un débit de 7 à 14 m<sup>3</sup>/seconde, le stade d'eaux vives Pau-Pyrénées constitue à la fois un pôle d'excellence sportive qui accueille les clubs français et étrangers mais aussi un équipement ouvert à tous les publics où sont proposées des activités eaux-vives encadrées par des professionnels. Juste avant son ouverture au public le 1<sup>er</sup> juillet, il a accueilli la Coupe du monde de canoë-kayak du 26 au 28 juin. Il accueille également en résidence le Pôle Excellence de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

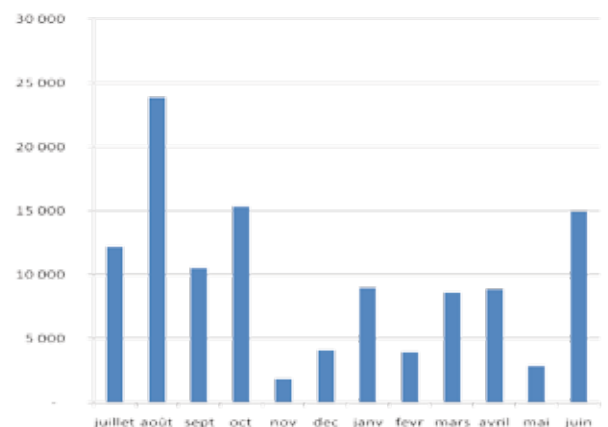
### Quelques événements phares de l'année 2009 :

- Coupe du Monde de canoë-kayak du 26 au 28 juin : **30** nations, **150** compétiteurs, **200** bénévoles, **15 000** visiteurs
- Journées portes ouvertes le 7 août : **1 000** baptêmes multisports (eau vive, escalade, poney, tir à l'arc ...)
- Challenge rafting Touskiflot le 4 septembre : **200** baptêmes
- Journées Sport en Famille le 12 septembre : **350** baptêmes rafting
- Compétition régionale de Canoë-Kayak « Grand prix de Pau » en octobre : **400** baptêmes rafting / **350** coureurs ( **1 500** spectateurs)

### Fréquentation « public payant »



### Recettes € TTC



## Chiffres clés en 2009

**119 625 €** de recettes (compte-tenu d'une ouverture à partir de juillet 2009)

**70 872** pratiquants

**6 301** scolaires de la CDA Pau-Pyrénées

**42 880** licenciés (clubs, athlètes)

**9 984** usagers payants

## ➤ Définition d'une politique sportive communautaire pour le sport de haut niveau et les grands équipements sportifs structurants

Par délibération du 6 janvier 2003, le conseil communautaire a décidé le transfert à la CDA Pau-Pyrénées de la compétence « Soutien aux structures de sport collectif de haut niveau à statut professionnel ayant un impact économique dans l'agglomération paloise » et par voie de conséquence, le transfert des subventions versées par les communes de Pau et de Billère à leurs clubs.

Les contrats d'objectifs mis en place depuis la saison sportive 2009-2010, précisent le contenu de la politique sportive et les engagements réciproques du Club et de la CDA Pau-Pyrénées qui accorde des moyens financiers selon 3 critères : le projet sportif du club, son implication citoyenne et le bon suivi budgétaire.

### 4 clubs de haut niveau sont soutenus par la CDA Pau-Pyrénées :

- L'Elan Béarnais Pau Lacq Orthez	: 1 126 845 €
- La SASP Section Paloise Rugby Pro	: 658 902 €
- Le Billère Handball	: 108 543 €
- Le Pau Football Club	: 284 339 €

## ➤ Préparation des grands événements 2010

**Les rdv 2010** : l'année 2009 a été marquée par la préparation et l'organisation de cinq grands rendez-vous, venant s'ajouter aux événements récurrents et qui marqueront l'année 2010 : le quadricentenaire de la mort de Henri IV, le passage de l'étape du Tour Amateur Mondovélo et du Tour de France (arrivée, jour de repos et départ), le bicentenaire de l'accession au trône de Suède de Bernadotte, les Championnats du Monde de Pelote Basque, les Florales Nationales.

Les associations palloises, via le Comité des fêtes, ont été invitées à proposer des projets en lien avec ces événements en octobre 2009. Ainsi, 70 projets associatifs seront finalement retenus et pour partie subventionnés.

**La refonte du Grand prix de Pau** : une consultation pour assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée afin de ré-examiner les conditions contractuelles de partenariat du Grand prix, selon de nouvelles conditions économiques conformes à la réglementation pour les deux collectivités (la CDA Pau-Pyrénées est maître d'ouvrage et la Ville de Pau est propriétaire du circuit).

## Perspectives 2010

### ➤ Définition d'une politique sportive communautaire pour le sport de haut niveau et les grands équipements sportifs structurants

- Poursuite de la réflexion engagée en 2009 pour définir les critères qui permettront de clarifier ce qui relève de la CDA Pau-Pyrénées et ce qui relève des communes,

- Mise en œuvre d'un nouveau modèle de gestion des grands équipements du territoire (gestion optimale et partagée des responsabilités entre les clubs professionnels et les collectivités),

- Mise en place des conditions d'occupation des installations sportives (redevance ...).



## Coupe du Monde de Canoë-Kayak 2009



➤ Structurer nos filières d'excellence pour un territoire compétitif.

## Faits marquants en 2009

### ➤ Création du Centre de Simulation Palois (CSP) :

Ce méga calculateur permet aux PME et PMI locales, dans les secteurs de l'aéronautique et des TIC, de tester leurs produits avant fabrication. Le CSP a été conçu et financé par l'Agglo en partenariat avec les entreprises Turbomeca et Communication et Systèmes.

### ➤ Soutien au centre technologique CANBIO :

l'Agglo a accordé une subvention, adossée à une convention triennale, à CANBIO, laboratoire mixte UPPA-Arkema, dont l'objectif est le transfert de technologies vers les entreprises du territoire.

➤ Vente de « la Villa d'Entreprises », située dans la zone d'activité Pau-Pyrénées au Nord de Pau, pour la création d'une offre de service de restauration.

### ➤ Nouvelle gouvernance au Bureau de Développement Economique Adour (BDE) :

élaboration et mise en place d'une nouvelle gouvernance avec les différents partenaires (CCI Pau Béarn, CCI Bayonne, Conseil Général 64, Conseil Général 65, Communauté d'agglomération du Grand Tarbes, Chambre d'agriculture 64).

### ➤ Développement de la coopération économique transfrontalière :

la CDA Pau-Pyrénées s'est engagée, avec ses partenaires CANBIO et les centres technologiques Nobatek à Anglet et Insamet à San Sebastian (Espagne), dans un projet interreg IVa baptisé « Innocapp » concernant l'émergence d'une filière industrielle sur les matériaux bio-renforcés.

### ➤ Reconversion du bassin de Lacq :

adhésion de la CDA Pau-Pyrénées au GIP Chemparc consacré à la reconversion du bassin de Lacq.

### ➤ Participation de la CDA Pau-Pyrénées au salon PYRETIC en octobre 2009 :

« premières rencontres transfrontalières « Aquitaine - Navarre » des professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication », organisées par l'association PEBA (Pôle E-Business Aquitain), en collaboration avec ATANA son homologue navarrais.

➤ Soutien à l'enseignement supérieur : décision de transférer et agrandir l'EISTI à proximité du campus universitaire palois.

### ➤ Commercialisation de la zone d'activité Aérosite :

cette zone intercommunautaire se situe à proximité des pistes de l'aéroport de Pau-Uzein pour une surface totale de 12 ha. La commercialisation d'Aérosite intervient dans le cadre d'une convention tripartite entre la CDA Pau-Pyrénées et les Communautés de communes du Luy de Béarn et du Mieu de Béarn.

### ➤ Soutien financier aux initiatives dans le domaine de l'économie sociale et solidaire :

Act 3 (formation au tissage et insertion de femmes détenues à la maison d'arrêt de Pau) ; Relais 64 ; ADIE ; Route des vins ; CIVAM SAS Graine (couveuse agricole à Gelos).



## Chiffres clés en 2009

### Soutien à l'enseignement supérieur

**697 188 €** accordés à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dans le cadre d'une convention triennale et répartis comme suit :

**247 673 €** au titre soutien à la vie étudiante et à la mobilité

**231 265 €** au titre du soutien à la recherche

**180 000 €** au titre du soutien au transfert de technologie



### Développement économique

**189 600 €** : soutien à l'investissement productif des entreprises

**350 000 €** : aide à l'innovation et à la recherche

**26 prêts d'honneur** (Réseau Adour Entreprendre) et **55 microcrédits** (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) dans le cadre du soutien à la création d'activité et d'emploi via des conventions entre la CDA Pau-Pyrénées et l'ADIE, la plateforme d'initiative locale « Béarn Initiative » et le Réseau Adour Entreprendre.

**50 660 €** de soutien aux actions collectives soutenues

**5** lots vendus dans le lotissement Europa (Nord de Pau), soit **14 500 m<sup>2</sup>** pour un montant de **594 300 €**

## Perspectives 2010

➤ **Aides économiques** : poursuite du travail de réflexion sur la réécriture du règlement d'intervention économique auprès des entreprises, en complémentarité avec les acteurs et partenaires institutionnels locaux.

➤ **Schéma de développement économique** : lancement d'une étude pour un schéma de développement économique du Grand Pau en partenariat avec le Syndicat Mixte du Grand Pau.

➤ **TIC** : lancement d'une réflexion pour déployer les ateliers de la cyber-base sur l'ensemble du territoire via la redéfinition du réseau d'espace public numérique (EPN).

➤ **Economie sociale et solidaire (ESS)** : recrutement d'un chargé de mission dédié et inscription du volet ESS dans le nouveau règlement d'intervention économique.

### ➤ Commerce et tourisme :

- Recrutement d'un chargé de mission spécifique
- Prise de compétence sur le commerce et le tourisme
- Mise en place d'un office de tourisme intercommunautaire pour début 2011
- Suivi d'une étude pour la réhabilitation/relocalisation du parc des expositions
- Réflexion sur la synergie à trouver pour la gestion des grands équipements

### ➤ Zones d'activités :

- Lancement d'une réflexion pour déterminer le contenu de la compétence communautaire sur les zones d'activités économiques.
- Définition d'un périmètre de Zone d'Aménagement Différé (ZAD) dans la zone du diffuseur de Lescar

➤ **Enseignement supérieur** : élaboration de la nouvelle convention quadriennale avec l'UPPA.



➤ Répartir de façon homogène les terrains à usage économique et/ou d'habitat sur l'ensemble du territoire communautaire.

## Faits marquants en 2009

### ➤ Création de zones d'activités

#### ZAC Lonstechnord à Lons et Lescar

Cette zone d'environ 30 hectares est située sur les communes de Lons et Lescar entre l'A64, l'avenue de l'hippodrome et la RN 134. L'objectif de la CDA Pau-Pyrénées est d'y maintenir et développer des activités économiques, de disposer d'une nouvelle offre foncière dans le domaine économique, proposer des terrains de petite, moyenne et grande taille. L'année 2009 a été consacrée à la consultation et la négociation pour le choix du concessionnaire : Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) et au transfert des autorisations administratives.

#### ZAE à Gan

En collaboration avec le service du développement économique, l'année 2009 a été consacrée à la consultation d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour piloter l'étude de faisabilité concernant la réalisation d'une zone d'activités au sud de la commune de Gan en entrée d'agglomération. C'est la Société d'Équipement des Pays de l'Adour (SEPA) qui a été retenue comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), dans le cadre d'une démarche d'« Approche Environnementale de l'Urbanisme » (AEU).

#### ZA équine

Lancement d'une étude de faisabilité avec l'entreprise France Cheval Services.

### ➤ Travaux de réhabilitation du Tunnel et du pont d'Espagne

Suite aux inspections détaillées du tunnel et du Pont d'Espagne en 2007, il a été procédé à la réfection des voies, des peintures, à la création d'une piste cyclable bi-directionnelle. Les travaux débutés en août se sont achevés en décembre 2009.

### ➤ Etudes sur l'aménagement du futur quartier Porte des Gaves

Lancement d'une procédure d'appel d'offres restreint pour l'aménagement d'un futur quartier situé entre la gare et le Gave, en plein cœur d'agglomération. Trois équipes internationales ont été choisies pour accompagner la CDA Pau-Pyrénées et ses partenaires dans la redéfinition des partis d'aménagement et la conception de ce futur quartier, actuellement en friches. Il s'agit des équipes d'architectes Xavier Leibar de Leibar & Seigneurin Architecture et Urbanisme (Bordeaux et Bayonne), Nasrine Seraji (architecte iranienne installée à Paris) et Manuel de Solà-Morales (Barcelone).

### ➤ Zone du diffuseur de Lescar

Lancement d'études préalables portées par l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) pour la création d'une zone d'intérêt communautaire.

## Perspectives 2010

➤ ZAC Lonstechnord : négociations foncières et lancement de l'expropriation si nécessaire, réalisation de l'Avant Projet.

➤ Lotissement Cîteaux à Pau : commercialisation, réalisation des travaux de voirie et de viabilisation des lots.

➤ ZAE Gan et zone d'habitat à Ousse : consultation des bureaux d'études d'urbanisme et d'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU), démarrage des études, réalisation d'études annexes (levé topographique, études de sols...)



➤ Élaborer des documents d'urbanisme et promouvoir un développement du territoire cohérent et harmonieux.

## Faits marquants en 2009

- Procédure de modification des PLU de Pau, Sendets et Bizanos
- Procédure de révision simplifiée pour le PLU de Sendets

- Procédure de révision pour les PLU de Bizanos et Mazères-Lezons
- Procédure d'élaboration du PLU d'Itron

## Action phare

### Élaboration du Schéma du secteur Est de l'agglomération

Le coeur de l'agglomération paloise est entouré d'espaces aux identités affirmées : au Nord les équipements, à l'Ouest les grandes zones commerciales et au Sud les grands paysages naturels. L'Est de l'agglomération, constitué des communes de Pau, Itron, Bizanos, Lée, Ousse, Sendets et Artigueloutan, souhaite affirmer l'image d'un territoire naturel, agricole et paysagé, fruit d'un mariage réussi de la ville et de la campagne.

La position d'entrée d'agglomération des communes du secteur Est et la pression exercée sur les espaces ouverts ont en effet justifié une réflexion particulière. La définition d'une stratégie partagée par les communes d'Artigueloutan, Itron, Lée, Ousse, Pau et Sendets a pour objectif de définir une position commune face aux problématiques suivantes :

- présence de grandes entités foncières mutables (propriétés publiques), des orientations d'urbanisation (camps militaires) et d'infrastructures (diffuseur A64) à proximité d'axes structurants (voie de contournement, RD 817)
- absence de document d'urbanisme sur une partie du territoire

L'élaboration d'un schéma du secteur Est de Pau a été confiée à l'agence d'urbanisme dans le cadre du programme partenarial. Il propose des principes d'organisation répondant aux enjeux de développement et d'aménagement durable du secteur en concertation avec les acteurs concernés sur son devenir. Ce schéma devra être mis en débat dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale et décliné dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable des PLU des communes.

Ce territoire n'est pas homogène puisqu'il associe des communes urbaines, périurbaines et rurales. Cette caractéristique a imposé de décliner des orientations générales par secteurs homogènes afin de préserver à la fois un développement cohérent et adapté et l'identité naturelle, agricole et paysagère souhaitée.

Un secteur urbain dense a été ainsi identifié sur les communes de Pau, Bizanos et Itron, délimité à l'Est par la voie de contournement, au Nord par l'Autoroute A64, au Sud par les coteaux du vallon de l'Ousse et à l'Ouest par le giratoire Yitzhak Rabin.

Les orientations générales suivantes sont établies :

#### - préserver durablement le cadre et la qualité de vie de l'Est de l'agglomération

Pour le secteur urbain dense, cela consiste à restituer de larges espaces naturels aux abords de l'Ousse des Bois afin de favoriser la biodiversité, de préserver des séquences paysagères significatives (fenêtres) de part et d'autre de la voie de contournement, et d'associer aux opérations d'aménagement, de construction ou de réhabilitation des objectifs de maintien des continuités écologiques.

#### - organiser durablement le développement et l'accueil d'une nouvelle population

Pour le secteur urbain dense, il est proposé de développer à partir du rond point Yitzhak Rabin un pôle d'agglomération structurant et intégrant le futur quartier Saint-Luc, le secteur commercial de la RD817, Pissard Santarelli et la plaine des sports du Hameau.

Le giratoire, point de convergence des modes de déplacements, favorisant le transfert modal vers les transports en commun ou les modes alternatifs à l'utilisation de la voiture, pourrait être réaménagé de manière plus urbaine.

Il convient de favoriser la densité et l'intensité urbaines autour de cet espace public et des axes d'entrée de ville RD817 et RD943, de diversifier les typologies de bâti favorisant la mixité d'usage et fonctionnelle et d'adapter les droits des sols et les zonages réglementaires pour favoriser l'association de l'habitat, de l'activité, des services et commerces.



### ➤ Maîtriser la dépense publique et le niveau d'endettement

Le résultat de l'exécution 2009 est satisfaisant. Toutefois, l'évolution des charges nécessite une certaine maîtrise notamment au vu des fortes incertitudes concernant les recettes futures de la CDA Pau-Pyrénées, ce qui pourrait entraîner une dégradation rapide de la capacité d'autofinancement. Par ailleurs, une vigilance particulière s'impose pour certains budgets annexes (stade d'eaux vives et opération de développement économique) en déséquilibre.

### ➤ Fonctionnement

Un résultat positif mais en baisse de 7 %. Il se situe à 8,8 millions €, en baisse de 700 000 € par rapport à l'année dernière en raison des charges (4 %) qui ont augmenté plus vite que les recettes (3,2 %).

#### **Recettes : le dynamisme de la taxe professionnelle atténué par la baisse des dotations et compensations**

Le produit de la taxe professionnelle est en hausse de 4 % avec une revalorisation de la valeur locative cadastrale de 2,5 %.

En revanche, les dotations et participations diminuent de 2,2 %, soit - 658 000 €. La plus forte baisse concerne les compensations de la taxe professionnelle : - 23 %, soit - 287 000 €.

#### **Dépenses : une évolution à maîtriser**

Les charges à caractère général augmentent de plus de 5 %, en raison notamment de l'ouverture du stade d'eaux vives et de la hausse du coût de la collecte des déchets.

Les financements maîtrisés préservent les marges de manœuvre de la collectivité

Les investissements réalisés en 2009 se situent à 17,7 millions €. Toutefois, le taux de réalisation n'étant que de 43 %, on note un important volume de reports (8 millions €) sur les années suivantes. Ceci s'expliquant par le fait que l'impact de la gestion pluri-annuelle n'est pas encore très sensible.

#### **Recettes : une limitation du recours à l'emprunt**

L'emprunt s'établit à 5,47 millions € (contre 12 millions l'année dernière). 30 % des investissements sont financés par l'emprunt et 25 % par des subventions. Celles-ci concernent majoritairement la Médiathèque Intercommunale à Dimension Régionale (2 millions €), le Pôle Intercommunal Lecture Publique et Archives (1,2 millions €) et l'aide à la pierre (1 million €).

#### **Dépenses : un effort sur les dépenses d'équipement**

Le niveau des dépenses (25,7 millions €) s'explique notamment par l'achèvement du Pôle Lecture Publique et Archives et par le démarrage des travaux de la Médiathèque Intercommunale à Dimension Régionale.

L'amortissement de la dette s'établit à 3,3 millions € tandis que le ratio de désendettement est de l'ordre de 3,5 ans, ce qui est très satisfaisant.

## Perspectives 2010

➤ Suite aux effets de la réforme fiscale et de la suppression de la taxe professionnelle, les ressources fiscales de la collectivité seront transformées. La CDA Pau-Pyrénées recevra une compensation relais de l'ordre de 50 millions €. Toutefois, compte-tenu du financement de grands projets d'avenir (Médiathèque Intercommunale à Dimension Régionale,

Porte des gaves, LGV...) et des perspectives de faible croissance des recettes, la poursuite de l'effort de maîtrise des charges s'impose.

➤ Rationalisation de la gestion de certaines compétences (via l'ouverture de nouveaux budgets annexes) et des achats.

## Compte administratif

Recettes réelles de fonctionnement k€	Compte administratif	Pourcentage
Taxe Professionnelle + compensations fiscales versées par l'Etat	68 098 000	69 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères + redevance spéciales	17 174 000	17 %
Dotations Globales de Fonctionnement	7 125 000	7 %
Autres	6 658 000	7 %
<b>TOTAL</b>	<b>99 054 000</b>	<b>100 %</b>
Pour information versement transport (budget annexe)	13 758 000	

## Total des dépenses réelles consolidées en 2009

Recettes réelles de fonctionnement €	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	Pourcentage
<b>Budget principal</b>	<b>88 723 000</b>	<b>22 471 000</b>	<b>111 194 000</b>	<b>76,52 %</b>
<b>Budgets annexes :</b>	<b>21 919 000</b>	<b>12 193 000</b>	<b>34 112 000</b>	<b>23,48 %</b>
Transports	13 995 000	2 655 000	16 650 000	11,46 %
Assainissement	6 084 000	8 885 000	14 969 000	10,30 %
Opération de développement Economique	1 034 000	508 000	1 541 000	1,06 %
Restauration communautaire	807 000	—	807 000	0,56 %
Aménagement	—	145 000	145 000	0,10 %
<b>TOTAL consolidé</b>	<b>110 642 000</b>	<b>34 664 000</b>	<b>145 306 000</b>	<b>100 %</b>

## Dépenses par activité

Fonctionnement + Investissement	CA 2009	Pourcentage
Administration générale	10 944 000	10,5 %
Annuité hors EOM	4 096 000	3,9 %
Restauration communautaire	4 015 000	3,9 %
Culture	15 146 000	14,6 %
Aménagement et services urbains, environnement	37 161 000	35,8 %
Logement + interventions sociales	3 792 000	3,7 %
Déplacements urbains	17 003 000	16,4 %
Développement économique, touristique et enseignement supérieur	11 679 000	11,2 %
<b>Hors reversement aux communes</b>	<b>103 836 000</b>	<b>100 %</b>



➤ Renforcer les fonctions supports et réorganiser les missions

## Faits marquants en 2009

- - Poursuite de la réorganisation des services et de la mutualisation
- Travail sur la clarification des procédures de recrutement, le dialogue social et l'offre de formation
- Réunions d'informations du personnel, amélioration de l'action sociale

## Action phare en 2009

### La mutualisation

Engagée dès 2008, la mutualisation permet à la CDA Pau-Pyrénées et à la ville de Pau de travailler dans la cohérence et de réaliser des économies, en évitant notamment le doublonnage de certaines actions et de certains services. De nombreux services et/ou personnels ont ainsi été mutualisés en 2009 :

Direction générale des services  
Directeurs des pôles  
Inspection générale audit  
Mission développement durable  
Direction des achats et marchés publics  
Direction du conseil juridique et de la gestion du patrimoine  
Directrice de l'administration générale et direction des assemblées  
Directeur des ressources humaines  
Directrice jeunesse enfance social  
Directrice déchets et parkings

Le remboursement des dépenses de personnel de la Ville de Pau à la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées, dans le cadre de la mutualisation, s'élève à 537 470,65 €.

## Chiffres clés en 2009

**537** agents affectés à un emploi permanent (+5 %)  
**63** arrivées et 37 départs sur des emplois permanents  
**509** agents statutaires (94,5 %) et **28** agents non titulaires (5,5 %)  
**103** agents de catégorie A (19 %), **102** de catégorie B (19 %), **332** de catégorie C (62 %)

**312** hommes (58 %) et **225** femmes (42 %)  
**20 861 242 €** : coût total des charges de personnel en hausse de 6,6 % par rapport à 2008

## Perspectives 2010

- - refonte de l'organigramme pour une meilleure lisibilité des missions
- réflexions sur la création d'un service de communication interne

- poursuite de la démarche du « aller vers », c'est-à-dire développer les réunions d'information (carrières, retraite, aménagement du temps de travail, formation) dans les différents services



➤ Gérer les achats, conseiller et assister les services pour la rédaction des marchés et le suivi des procédures.

## Faits marquants en 2009

➤ Mutualisation ville de Pau / Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées du service des achats et des marchés publics au 1<sup>er</sup> mars 2009. Le service s'est recentré sur les achats et les marchés publics et a emménagé au 3<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de France.

➤ Formation des agents.

➤ Mise en place du nouveau guide intérieur des marchés publics (ville de Pau/CDA Pau-Pyrénées).

➤ Mise en place de la formation des agents des services à l'initiation aux marchés publics.

➤ Diffusion d'une nouvelle «culture» et accompagnement des agents dans la rédaction de leurs marchés et le recensement de leurs besoins.



## Perspectives 2010

➤ Mise en place au sein du service en fin d'année d'une « cellule achats » avec un objectif de 7 personnes à terme contre 5 actuellement. Il s'agit de développer une stratégie d'achats commune Ville de Pau et Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées afin de rationaliser l'achat pour obtenir un meilleur rapport qualité/prix. Les moyens pour atteindre ces objectifs sont déployés sous forme d'actions à court et moyen termes et

d'accompagnement des services dans l'évaluation et la définition de leurs besoins. La réalisation de la première action «diagnostic» a conduit, début 2010, à la mise en place d'un tableau de bord des marchés transversaux en cours d'exécution et a permis d'identifier tous les besoins transversaux des deux collectivités.



➤ Etre garant de l'image de la collectivité.  
Communiquer et informer les habitants.

## Faits marquants en 2009

### ➤ Protocole et communication réunis

Le service du protocole a été intégré à la direction de la communication à l'automne 2009.

### ➤ Un stand consacré à la thermographie aérienne lors de la Foire d'automne de Pau

Ce thème a rencontré ses visiteurs pendant 10 jours. Chacun pouvait connaître la consommation énergétique de son logement et les moyens de l'améliorer. La thermographie aérienne lançait ainsi pour 5 nouvelles années la deuxième édition du dispositif Plaisir d'Habiter.

### ➤ Le lien avec les habitants et les élus

- « L'Agglo Ensemble », magazine trimestriel présentant un dossier consacré à l'Agenda 21 en cours d'élaboration sur le territoire communautaire (automne 2009).

- « La lettre aux élus », présentant les principales délibérations adoptées en conseil communautaire ainsi que l'actualité événementielle (novembre 2009)

- Rédaction d'un document spécifique à destination des élus sur la stratégie et les grands axes du contrat d'agglomération sur la période 2009-2013.

- Diffusion de 20 reportages + transmission en direct des conseils communautaires sur la web TV
- Actualisation des articles et mise en ligne des actualités sur le site internet [www.agglo-pau.fr](http://www.agglo-pau.fr)
- Organisation de la réunion publique sur les déplacements le 16 décembre 2009.

### ➤ Le lien de l'Agglo avec les communes

- Diffusion du « Mot de l'Agglo » dans les parutions municipales.
- Diffusion des « infos communes » dans le magazine communautaire « L'Agglo Ensemble ».

### ➤ Développement des relations presse

En relation avec le Cabinet, réalisation et diffusion de nombreux communiqués et dossiers de presse, notamment sur les thèmes des déplacements, économie, déchets, animations cyber-base, médiathèques, stade d'eaux vives....

### ➤ Réalisation de la communication de la coupe du monde de canoë kayak

Conception, réalisation et mise en oeuvre de la communication liée à cet événement : affichage, campagnes presse, TV et radio, signalétique, objets publicitaires, site internet dans le cadre du comité d'organisation de la compétition.

## Perspectives 2010

➤ Organisation et calage des débats publics concernant le nouveau réseau de bus et le projet de Transports en Commun en Site Propre.

➤ Lancement du marché de communication sur les déchets et mise en oeuvre de la communication sur l'optimisation des collectes.

➤ Bilan des 10 ans de la CDA Pau-Pyrénées et présentation du projet de territoire pour l'avenir, «Pau Porte des Pyrénées», lors de la foire d'automne.

➤ Suivi de la conception de la marque Pau Porte des Pyrénées (PPP).

## Le glossaire de sigles utilisés

ADIE	: Association pour le Droit à l'Initiative Economique
AEU	: Approche Environnementale de l'Urbanisme
AIS	: Agence Immobilière Sociale
AMO	: Assitance à Maîtrise d'Ouvrage
ANAH	: Agence Nationale de l'Habitat
AUDAP	: Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées
BDE	: Bureau de Déveoppement Economique Adour
BHNS	: Bus à Haut Niveau de Service
CAGG	: Compagnie d'Aménagement des Côteaux de Gascogne
CCAS	: Centre Communal d'Action Sociale
CDD	: Contrat à Durée Déterminée
CDI	: Contrat à Durée Indéterminée
CDIE	: Centre de Documentation et d'Initiatives pour l'Environnement
CEDH	: Club Emploi et Développement du Hameau
CIVAM	: Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural
CLOUS	: Centre Local des Oeuvres Universitaires et Scolaires
CNFPT	: Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CPER	: Contrat de Plan Etat Région
CROSMS	: Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale
CROUS	: Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires
CSP	: Centre dev Simulation Palois
CUCS	: Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DGF	: Dotation Globale de Fonctionnement
EISTI	: Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information
EPCI	: Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPN	: Espace Public Numérique
ESS	: Economie Sociale et Solidaire
GIP	: Groupement d'Intérêt Public
GIP/DSU	: Groupement d'Intérêt Public / Développement Social Urbain
HLM	: Habitation à Loyer Modéré
LGV GPSO	: Ligne Grande Vitesse Grands Projets du Sud Ouest
LGV SEA	: Ligne Grande Vitesse Sud Europe Atlantique
MDD	: Mission Développement Durable
MIDR	: Médiathèque Intercommunale à Dimension Régionale
MISE	: Mission Inter Services de l'Eau
MOUS	: Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale
OPAH-RU	: Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et du renouvellement Urbain
PADD	: Plan d'Aménagement et de Développement Durable
PCI	: Pôle Culturel Intercommunal
PCM	: Pau Cité Multimédia
PDU	: Plan de Déplacements Urbains
PEDH	: Pôle Emploi et Développement du Hameau
PILPA	: Pôle Intercommunal de Lecture Publique et Archives
PDALPD	: Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PLAI	: Prêt Locatif Aidé d'Insertion
PLH	: Programme Local de l'Habitat
PLIE	: Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLS	: Plan Locatif Social
PLU	: Plan Local d'Urbanisme
PLUS	: Prêt Locatif à Usage Social
PPP	: Pau Porte des Pyrénées
PRE	: Plan de Réussite Educative
RD	: Route Départementale
SEPA	: Société d'Equipement des Pays de l'Adour
SCOT	: Schéma de Cohérence Territoriale
STAP	: Société de Transport de l'Agglomération Paloise
TCSP	: Transporte n Commun en Site Propre
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TP	: Taxe Professionnelle
TEOM	: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
UPPA	: Université de Pau et des Pays de l'Adour
ZAC	: Zone d'Aménagement Concerté
ZAD	: Zone d'Aménagement Différé
ZAE	: Zone d'Activité Economique



# ➤ Rapport d'activité 2009

Artigueloutan

Billère

Bizanos

Gan

Gelos

Idron

Jurançon

Lescar

Lée

Lons

Mazères-Lezons

Ousse

Pau

Sendets

Adresse : hôtel de France,

2 bis place royale,

BP 547, 64000 Pau

Tél : 05 59 11 50 50

Site internet : [www.agglo-pau.fr](http://www.agglo-pau.fr)